Supervision individuelle des compétences du coach

Durée: 1 jour
Public cible: Coach

À qui s'adresse cette formation ?

La supervision individuelle s’adresse aux coachs professionnels, formés ou accrédités, ainsi qu’aux leaders-coachs et accompagnateurs souhaitant approfondir leur pratique, développer leur réflexivité et bénéficier d’un espace de recul professionnel soutenant leur évolution.

Objectifs de la formation

- Approfondir sa posture de coach et développer une pratique plus consciente, cohérente et alignée
- Prendre du recul sur ses interventions, ses réactions et les dynamiques relationnelles vécues en coaching Identifier ses angles morts, ses biais et les schémas susceptibles d’influencer sa pratique
- Développer une lecture systémique plus fine des situations et des enjeux organisationnels
- Explorer les dimensions éthiques, relationnelles et identitaires liées à la pratique du coaching
- Consolider l’intégration des compétences essentielles de l’ICF dans sa pratique quotidienne
- Soutenir son développement professionnel continu et prévenir l’isolement inhérent à la pratique du coaching

Description sommaire

La supervision individuelle constitue un espace d’accompagnement réflexif et professionnel destiné aux coachs souhaitant approfondir leur pratique, renforcer leur posture et développer leur discernement dans l’exercice du coaching. Guidée par un superviseur expérimenté, cette démarche favorise une prise de recul sur les interventions, les dynamiques relationnelles, les enjeux systémiques et les dilemmes éthiques rencontrés dans la pratique professionnelle. Ancrée dans une approche de développement continu, la supervision soutient le coach dans l’intégration des compétences essentielles de l’ICF, tout en cultivant une posture plus consciente, nuancée et alignée. Elle permet d’explorer les situations complexes vécues en coaching dans un cadre confidentiel, sécuritaire et propice à l’apprentissage.

Copyright © 2026 AFI par Edgenda inc.

Contenu du plan de cours

Contenu d’une séance individuelle de supervision (ICF)

Une séance de supervision individuelle offre un espace confidentiel de réflexion professionnelle permettant au coach d’explorer sa pratique, ses défis, ses réactions et les dynamiques relationnelles vécues dans ses accompagnements.

Selon les besoins du coach supervisé, une séance peut inclure :

- Exploration d’une situation réelle vécue en coaching
- Analyse des dynamiques relationnelles et systémiques en jeu
- Réflexion sur la posture du coach, sa présence et son impact
- Identification des angles morts, biais ou résonances personnelles
- Discussion autour des enjeux éthiques ou des dilemmes professionnels
- Clarification des contrats, frontières et responsabilités du coach
- Approfondissement des compétences essentielles de l’ICF
- Développement de la conscience de soi et de la réflexivité professionnelle
- Soutien à l’intégration des apprentissages dans la pratique quotidienne
- Pistes d’expérimentation et de développement pour les mandats à venir

Les séances peuvent également intégrer :

- L’écoute d’extraits de séances de coaching
- De la rétroaction ciblée et structurée
- Des moments d’auto-observation et de réflexion guidée
- Des approches systémiques et expérientielles
- Des échanges sur l’identité professionnelle et l’évolution de la pratique

Chaque rencontre est adaptée au niveau d’expérience, aux objectifs et aux enjeux professionnels du coach accompagné, dans le respect des standards éthiques et de confidentialité de l’International Coaching Federation.

Copyright © 2026 AFI par Edgenda inc.

Approche et méthode pédagogique

Approche pédagogique Les rencontres de supervision individuelle offrent un espace de réflexion, d’intégration et de développement professionnel permettant au coach d’approfondir sa pratique à partir de situations réelles vécues dans ses mandats. À travers le dialogue réflexif, l’exploration systémique, l’analyse de pratique et la rétroaction professionnelle, le superviseur accompagne le coach dans le développement de sa conscience professionnelle et de sa capacité d’intervention. Les superviseurs qui accompagnent ces démarches possèdent une solide expérience du coaching et sont formés à la supervision ainsi qu’à l’accompagnement du développement professionnel des coachs.

Prérequis

- Avoir complété un cycle de Cycle 1 (Fondamentaux du coaching) — ou avoir passé un entretien préalable d'orientation pour les personnes issues d'un autre parcours
- Avoir transmis un CV actualisé, une lettre de motivation précisant le projet professionnel, et un enregistrement audio de 20 à 30 minutes d'une séance de coaching individuel
- Avoir passé l'entretien préalable d'orientation.

Recommandations

Recourir à la supervision individuelle comme outil clé de développement professionnel, de réflexion et d’amélioration continue de la pratique du coaching.

Copyright © 2026 AFI par Edgenda inc.